

PLACE *des citoyens*



LOCATION DE SALLES Fiches techniques et tarification 2026

- Pour réserver, contacter le personnel d'accueil de la Place des citoyens :
 - Par téléphone : 450-229-2921, poste 8300
 - Par courriel : placedescitoyens@vdsa.ca
 - En personne, au 999, boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, QC J8B 2N1

Stationnements sur place



Salle Rousseau-Vermette



Capacité maximale : 250 personnes debout
160 chaises version concert avec scène
15 tables rondes ou 16 tables rectangulaires

Située au rez-de-chaussée, cette salle est idéale pour: formation, soirées gala, congrès, salons, expositions ou tout autre événement corporatif.

Dimension approximative : 29 pi de largeur x 62 pi de profondeur



Matériel disponible (sans frais)

- Vestiaire dans la salle
- 15 tables rondes d'une capacité maximum de 8 personnes
- 16 tables rectangulaires 3' x 6', d'une capacité de 6 personnes par table
- 160 chaises de type banquet
- 4 prises électriques au sol (en plus des prises au mur)



La manipulation du matériel technique doit être faite par le préposé.

- 1 écran de TV murale de 98''
- Système audio intégré (sans console)

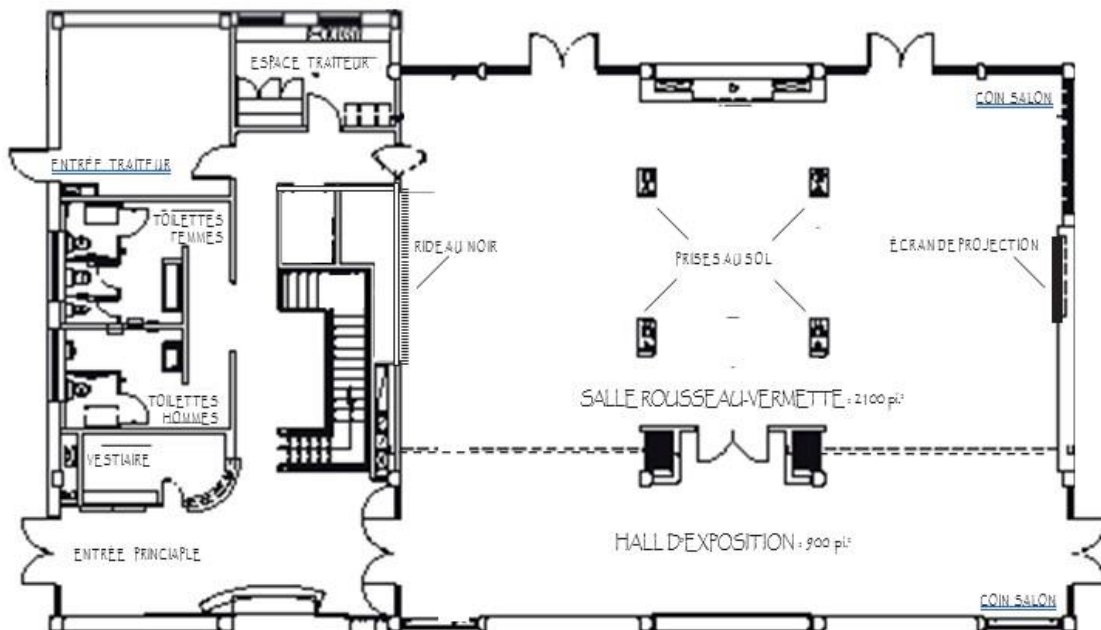
Option micro, un choix parmi les suivants :

- 2 micros avec fil
- 1 lutrin avec 2 micros intégrés
- 2 micros sans fil

Si vos besoins vont au-delà du matériel ci-haut mentionné, vous devez retenir les services d'un technicien en sonorisation et prévoir la location de matériel

Matériel disponible en option (frais applicable)

- Nappes blanches rondes
- Surnappes bourgogne pour tables rondes
- Nappes rectangulaires noires ou blanches
- Espace traiteur (frigo, grand comptoir et évier)
- Scène (16 x 8 pieds)
- Musique d'ambiance (Frais de SOCAN applicable)



Plusieurs types de configurations sont possibles pour la salle Rousseau-Vermette, selon vos besoins - voir les plans de salles aux pages 10 à 16.

Salle Parc

Capacité maximale : **95 personnes assises, 200 debout**

Située au rez-de-jardin, cette salle est idéale pour : tout type de réunions, ateliers de création, expositions, fêtes de famille ou formation.

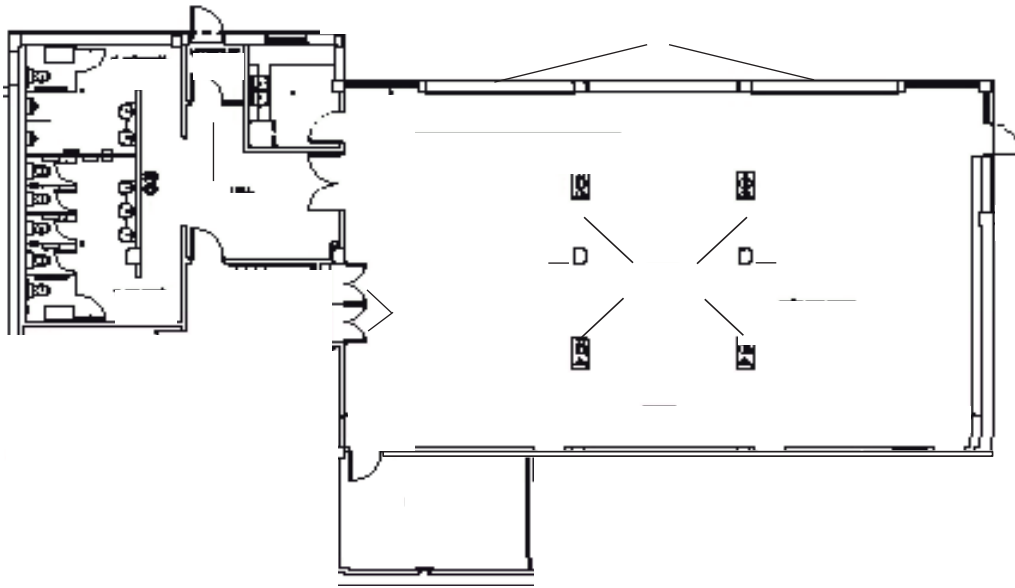
Dimensions approximatives: 29 pi de largeur x 62 pi de profondeur



Matériel disponible (sans frais)

- Vestiaire dans la salle
- Télévision de 65 pouces
- 20 tables rectangulaires 3' x 6', d'une capacité de 4 à 6 personnes par table
- 90 chaises pliantes
- Console de son avec deux Haut-parleurs
- 2 micros avec fil
- 4 prises électriques au sol (en plus des prises au mur)
- Cuisinette





Plusieurs types de configurations sont possibles pour la salle Parc, selon vos besoins - voir les plans de salles aux pages 17 à 19.

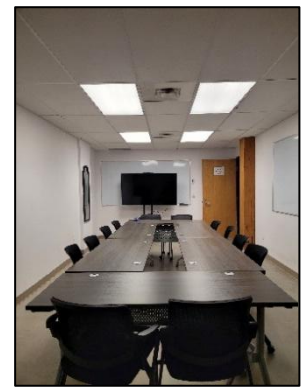
SALLE DE CONFÉRENCE

Capacité maximale : **12 personnes assises**

Située au rez-de-jardin, à même la Salle Parc, cette salle est idéale pour : tout type de réunions, ateliers de création, : tout type de réunions, ateliers de création pour petit groupe.

Matériel disponible (sans frais)

- Support à vêtement sur roue dans la salle
- Télévision de 65 pouces (sur demande)
- 6 tables rectangulaires – 2 personnes par table
- 12 chaises pliantes sur roulette
- 2 Tableaux blancs muraux
- Possibilité de réserver la cuisinette



Esplanade

Capacité maximale : **150 personnes assises, 200 debout**

Située au rez-de-chaussée, cet espace extérieur est idéal pour : tout événement en plein air, manifestations culturelles ou spectacles.

Dimensions approximatives: 30 pi de largeur x 65 pi de profondeur



Matériel disponible en option (frais applicable)

- Chauffage (taux horaire)

TARIFICATION 2026 (taxes en sus)

(Incluant tables, chaises et montage de salle) sauf Esplanade	Bloc 8 heures		Bloc 4 heures		Heure additionnelle		Tarif hebdo (7 jours consécutifs)	
	OSBL	Régulier	OSBL	Régulier	OSBL	Régulier	OSBL	Régulier
Rousseau-Vermette	485 \$	700 \$	350 \$	485 \$	65 \$	75 \$	1 720 \$	2 255 \$
Parc	380 \$	540 \$	295 \$	430 \$	45 \$	55 \$	1 185 \$	1 720 \$
Salle de conférence	185 \$	260 \$	140 \$	200 \$	20 \$	25 \$	NA	NA
Esplanade	240 \$	455 \$	190 \$	350 \$	35 \$	45 \$	800 \$	1 610 \$

Espace traiteur Rousseau-Vermette	45 \$ pour la durée de la location
Chauffage esplanade	100 \$/heure
Surnappe	10 \$/unité
Nappe	10 \$/unité
Scène (16 x8)	100 \$
Frais de retard/dépassement	100 \$ /heure
ENTANDEM (juste musique) (Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) incluant Re-Sonne et SOCAN	48.23 \$
ENTANDEM (musique+danse)	96.55 \$
Permis de réunion avec alcool: Le locateur doit s'adresser directement à Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ)	https://www.racj.gouv.qc.ca/formulaires-et-publications/publications/frais-et-droits-payables/secteur-alcool/reunions.html

- Un dépôt non remboursable correspondant à 25% du montant total de la réservation (taxes incluses) doit être perçu à la signature du contrat.
- Un dépôt de garantie en cas de bris remboursable de 200\$ est exigible à la signature du contrat.
- Le montant total de la réservation doit être payé au maximum 30 jours avant la date de la location (soit 75% s'il y a eu dépôt ou 100% si la réservation est réalisée moins de 30 jours avant la date de la location.
Pour toute annulation effectuée jusqu'à 15 jours avant la date de la réservation, il vous sera remboursé le montant de votre réservation moins le dépôt de 25% (non-remboursable en tout temps).
- Pour toute annulation effectuée dans un délai de 14 jours et moins avant la date de la réservation: aucun remboursement possible.
- Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler la réservation en tout temps, pour une raison majeure, le locataire sera avisé dès que possible et celui-ci sera remboursé à 100 %.
- Le prolongement d'une journée de 8 heures ou d'un bloc de 4 heures sera facturé à l'heure.
- Le bris ou perte d'équipement sont facturés directement aux clients selon le calcul suivant : coût réel + 100\$.

Stationnements



- 25 à la Place des citoyens
- 40 dans le stationnement de la Forge
- 30 rue Sigouin
- 80 dans le stationnement de la patinoire
- Fins de semaines seulement, stationnement accepté derrière le 1007 Boul. Sainte-Adèle

CONDITIONS DE LOCATION

1. La Ville de Sainte-Adèle se réserve le droit de refuser l'autorisation de location et certaines demandes pourront être soumises au Conseil municipal pour approbation ;
2. Le locataire ne doit pas utiliser le système audio-visuel, il doit demander l'assistance du préposé ;
3. Le locataire ne doit, en aucun cas, accrocher, coller ou fixer de quelque façon que ce soit des objets, affiches, ballons, décorations etc. aux murs ou au plafond dans les salles de la Place des citoyens ;
4. Il est INTERDIT de lancer des confettis à l'intérieur ou à l'extérieur de l'immeuble ;
5. Il est INTERDIT d'utiliser des brillants ainsi que tous autres éléments décoratifs avec des brillants ;
6. Le locataire s'engage à respecter l'horaire de location, et aussitôt l'activité terminée, doit prendre les dispositions pour transporter hors de l'immeuble les équipements, nourriture, boisson lui appartenant ou appartenant aux traiteurs ;
7. Le locataire s'engage à remettre les lieux dans l'état où il les aura trouvés ;
8. Le locataire s'engage à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux (www.racj.gouv.qc.ca), et dans les délais exigés par celle-ci, s'il souhaite vendre des boissons alcoolisées lors de la location ;
9. Le locataire devra acquitter les frais de SOCAN qui lui seront facturés par la Ville lors de la location s'il souhaite diffuser de la musique et/ou de la danse ;
10. Tout dommage ou disparition d'équipements survenus durant la location seront facturés au locataire. À cette fin, un état des lieux de la salle et du matériel entrant et sortant sera effectué par les deux parties.

ANNEXE | Plans des salles

Salle Rousseau-Vermette _____ page 10

Salle Parc _____ page 17

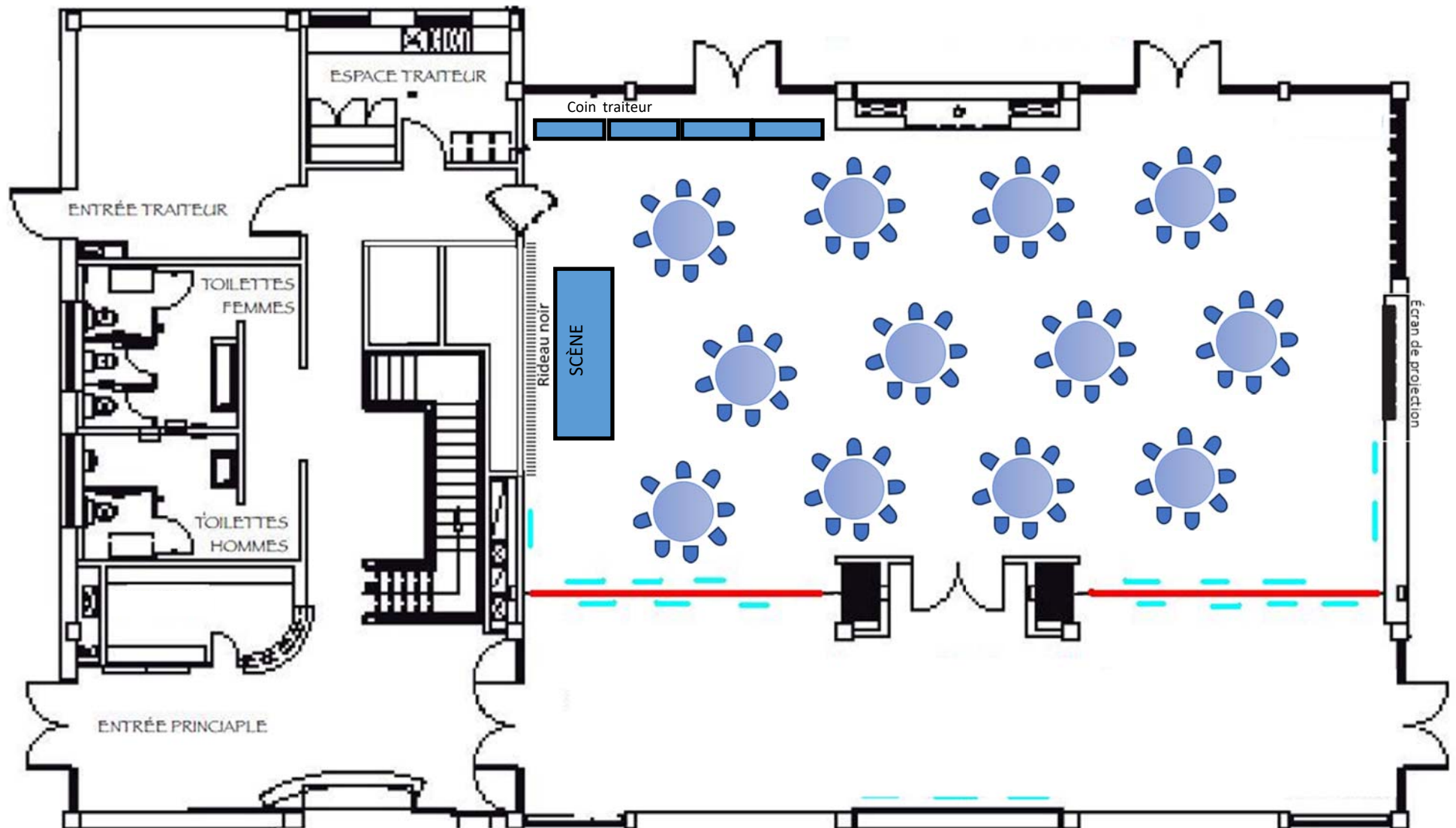
A

Salle Rousseau - Vermette

AVEC SCÈNE | CÔTÉ RIDEAU

MAXIMUM: 12 tables rondes | 96 chaises | Coin traiteur

PLACE
des citoyens



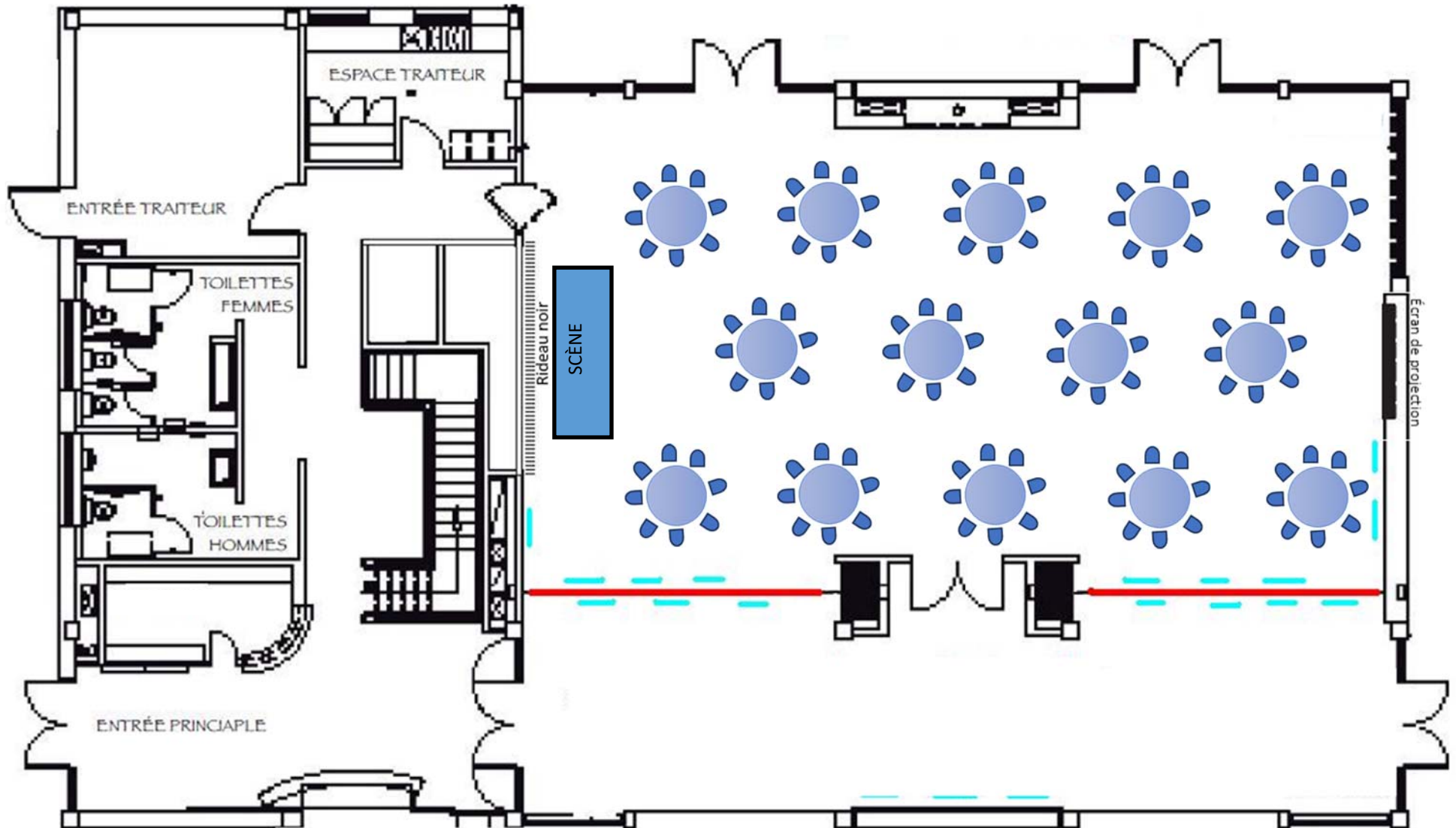
B

Salle Rousseau-Vermette

AVEC SCÈNE | CÔTÉ RIDEAU

MAXIMUM: 14 tables rondes / 112 chaises

PLACE
des citoyens



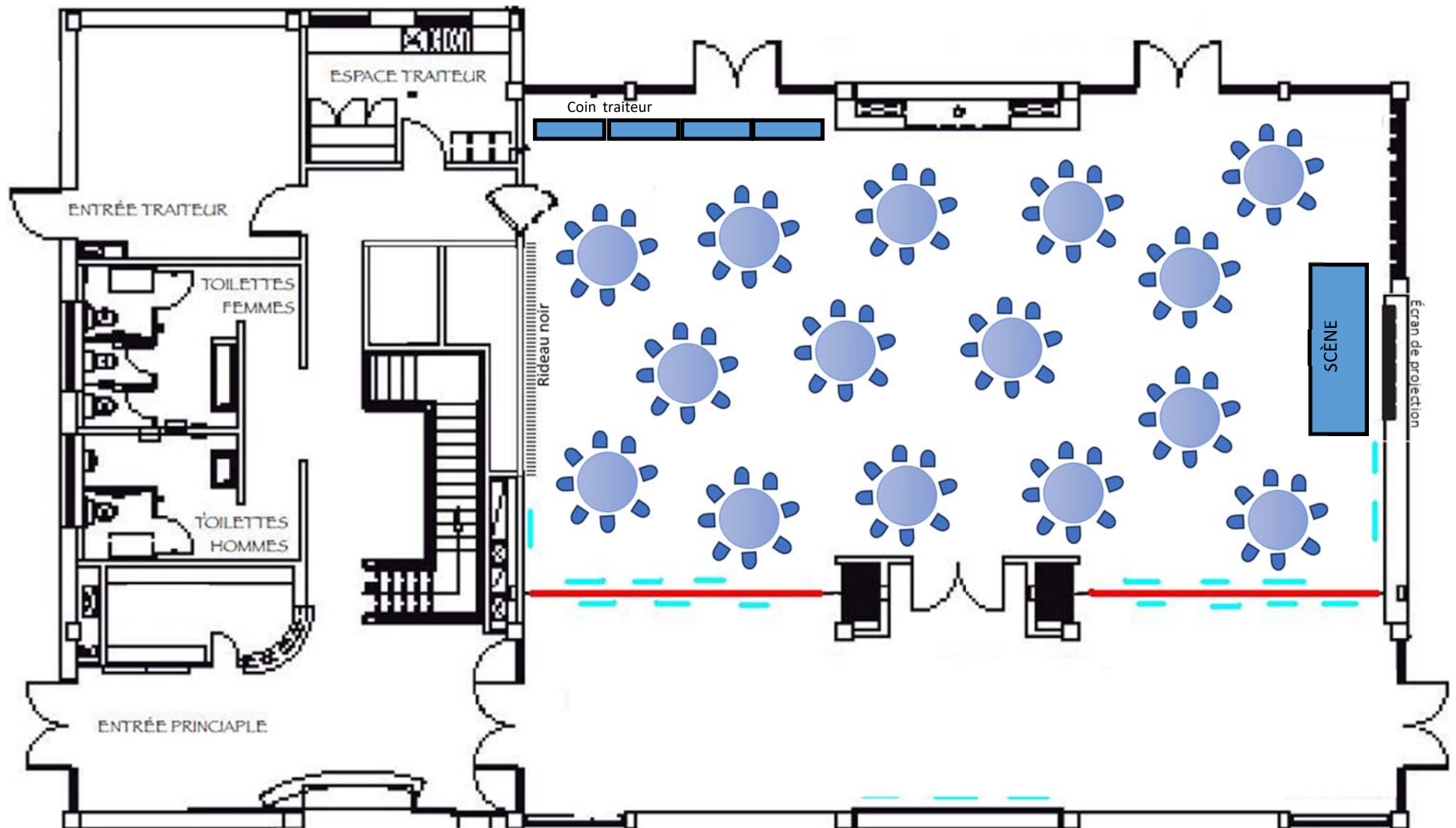
C

Salle Rousseau-Vermette

AVEC SCÈNE | CÔTÉ ÉCRAN DE PROJECTION

MAXIMUM: 15 tables rondes | 120 chaises | Coin traiteur

PLACE
des citoyens



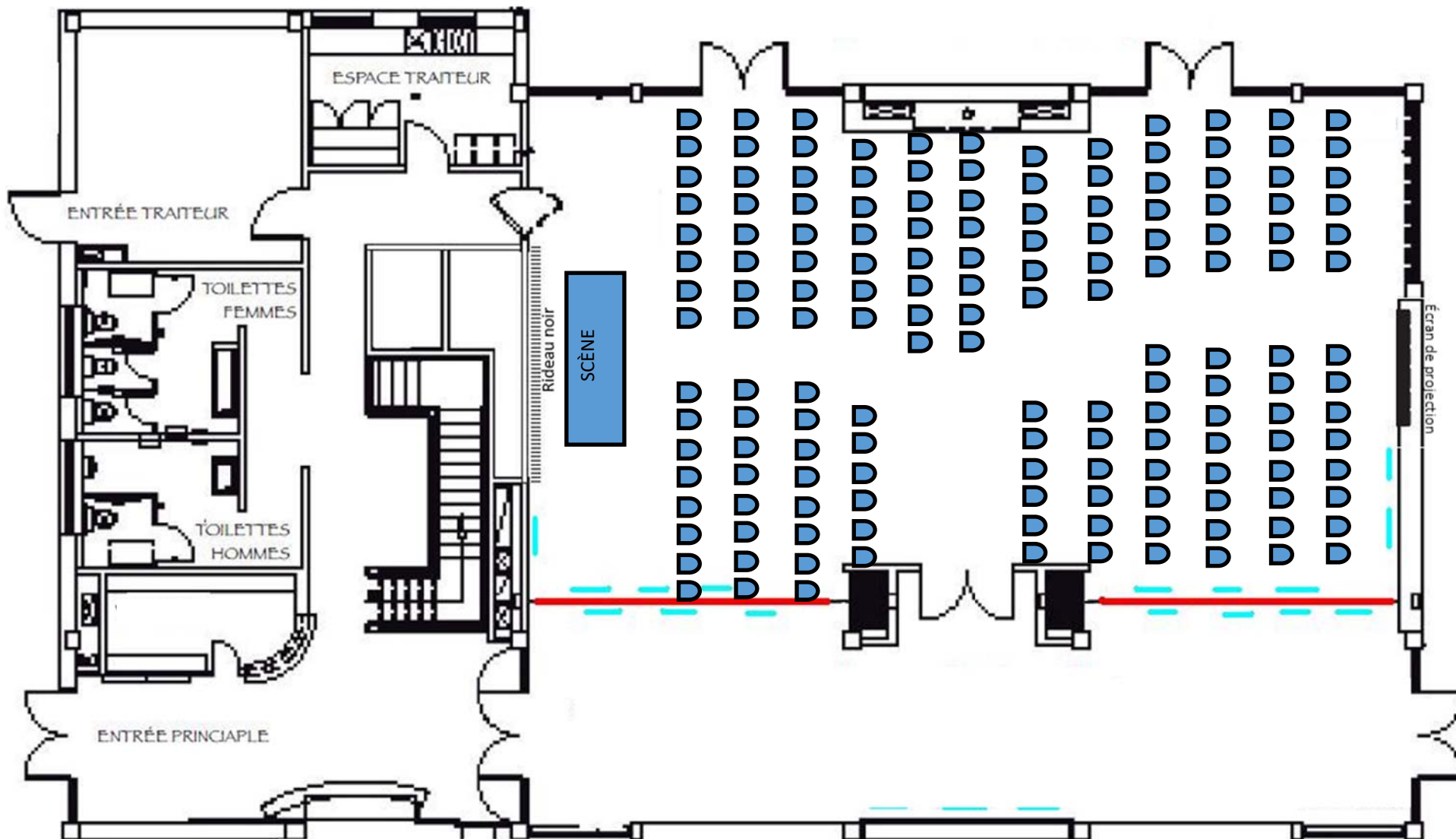
D

Salle Rousseau-Vermette

AVEC SCÈNE | CÔTÉ RIDEAU

MAXIMUM: 150 chaises

PLACE
des citoyens



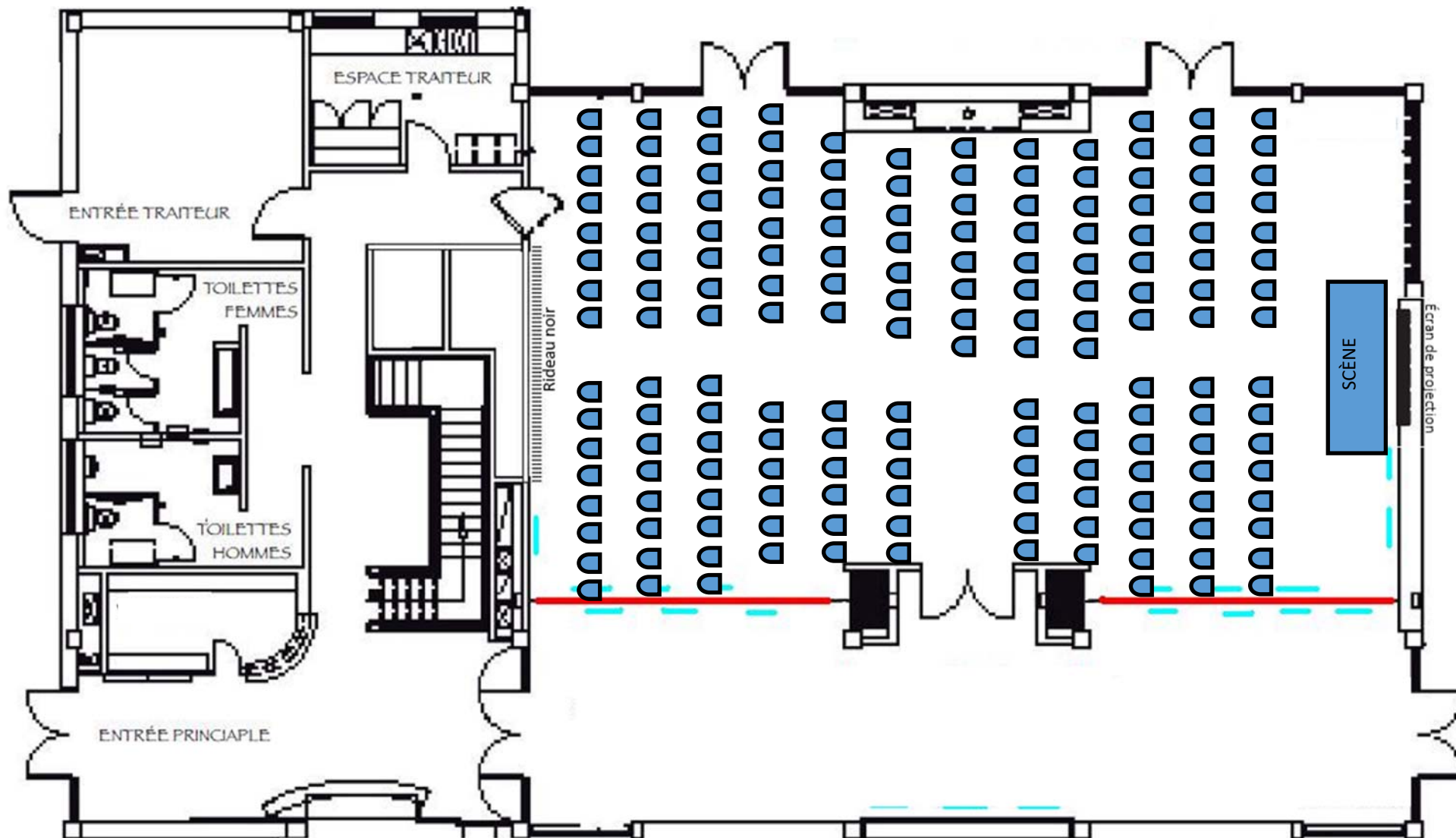
E

Salle Rousseau-Vermette

AVEC SCÈNE CÔTÉ | ÉCRAN DE PROJECTION

MAXIMUM: 160 chaises

PLACE
des citoyens



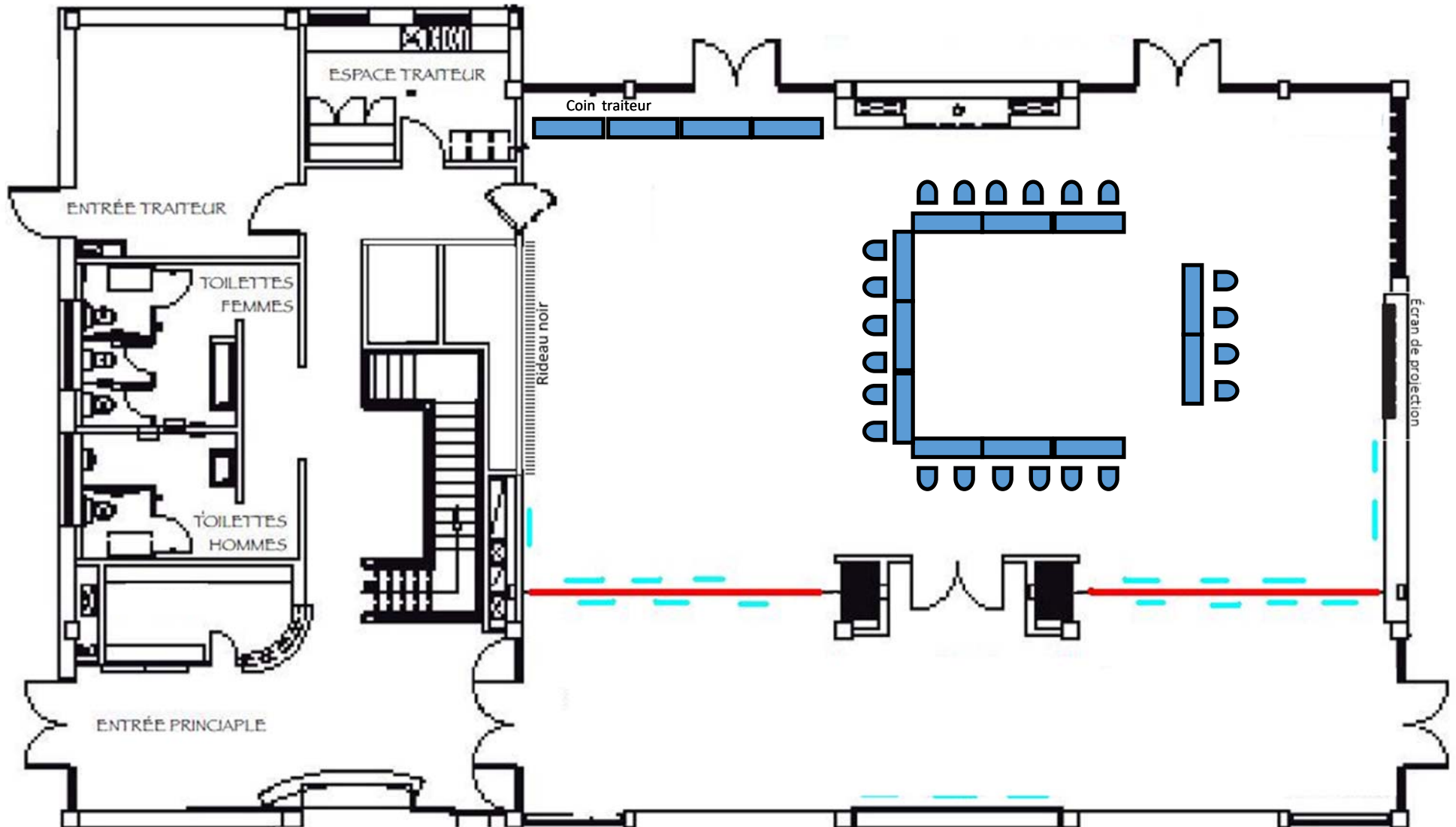
F

Salle Rousseau-Vermette

MODE RÉUNION

PLACE
des citoyens

MAXIMUM: 16 tables rectangulaires | 2 chaises par table | Coin traiteur



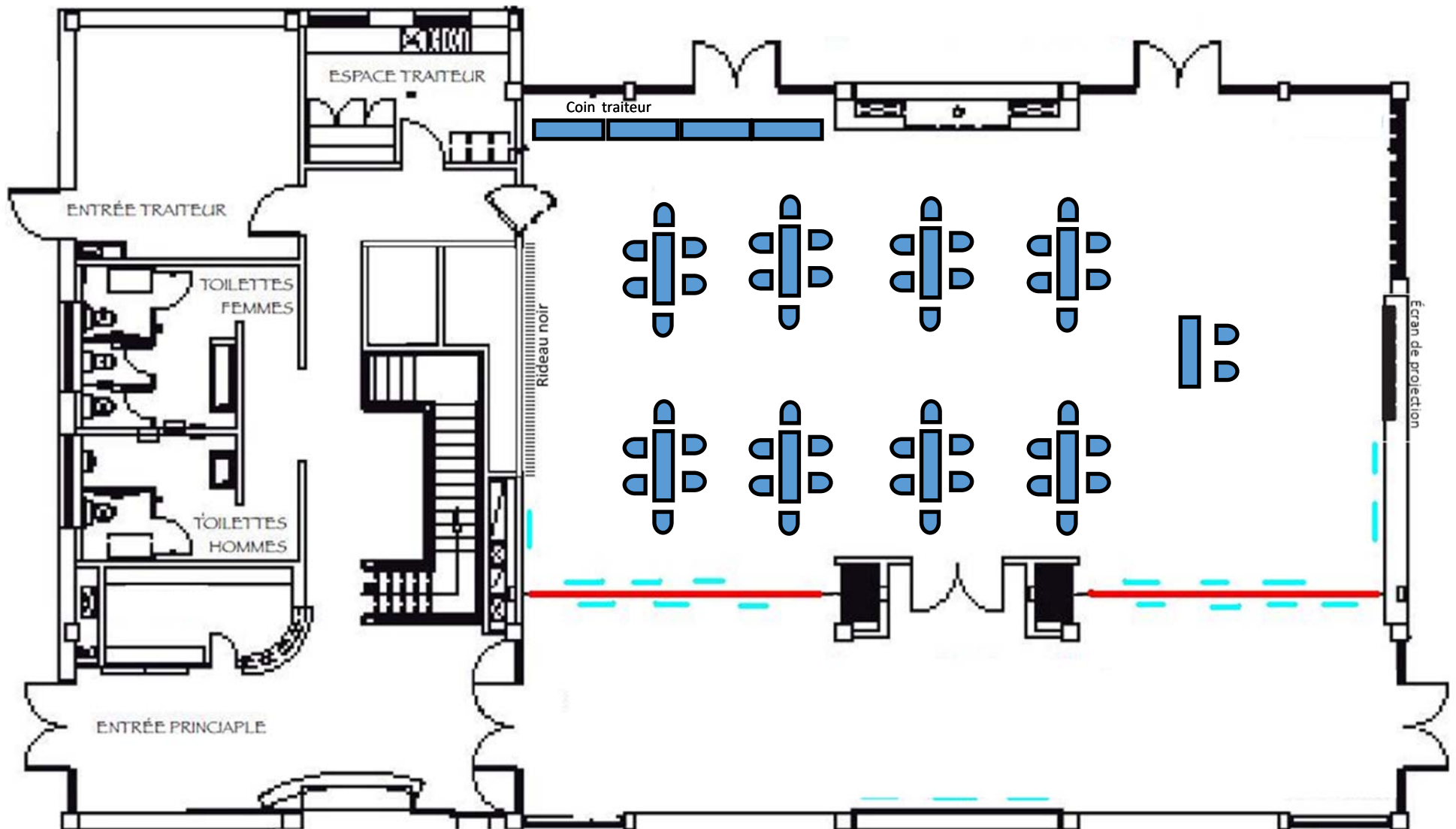
G

Salle Rousseau-Vermette

MODE RENCONTRE

PLACE
des citoyens

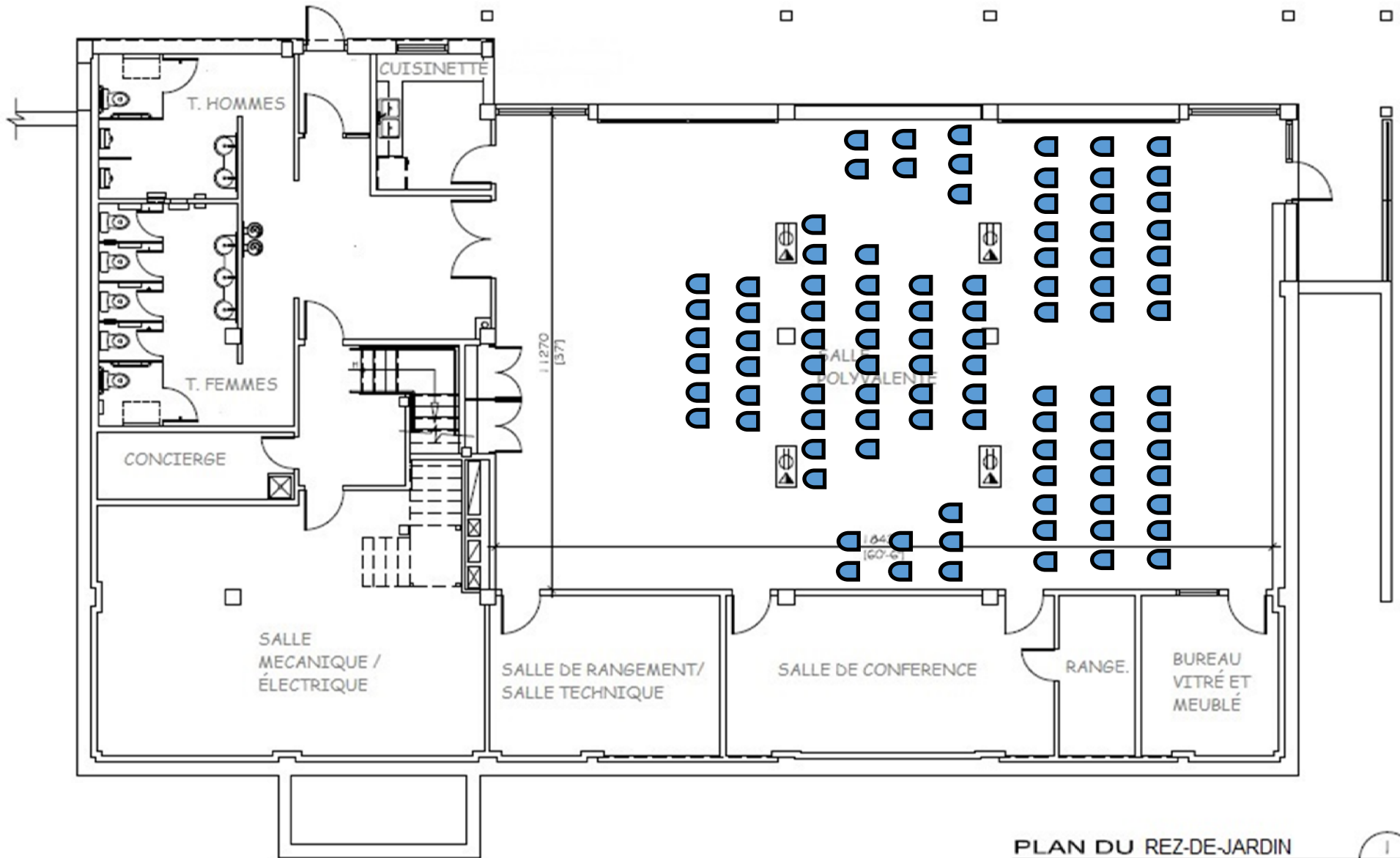
MAXIMUM: 16 tables rectangulaires | 6 chaises par table | Coin traiteur



X

Salle Parc

MAXIMUM: 95 chaises



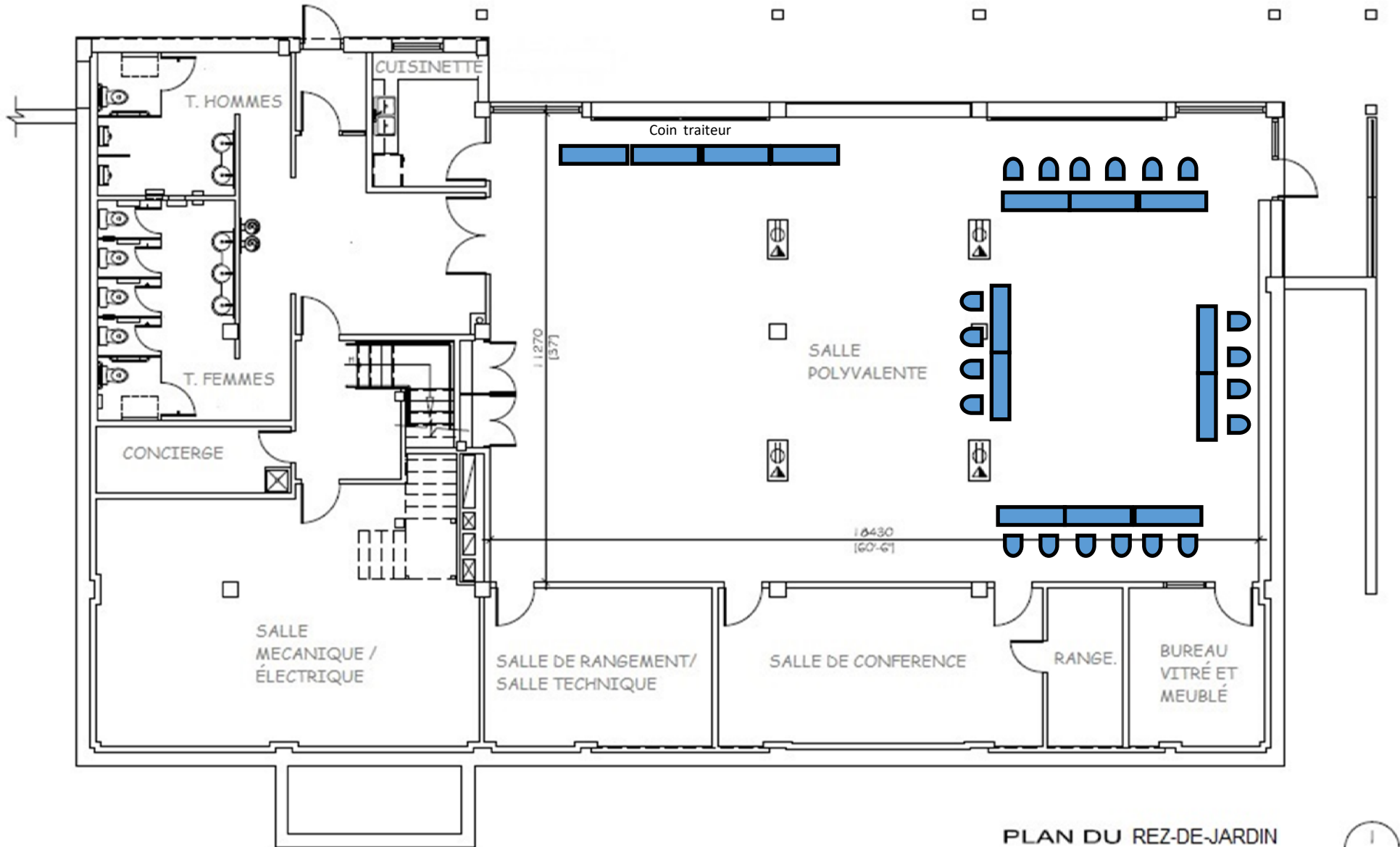
Y

Salle Parc

MODE RÉUNION

PLACE
des citoyens

MAXIMUM: 18 tables rectangulaires | 95 chaises



PLAN DU REZ-DE-JARDIN

ÉCHELLE: 1:100



Salle Parc

MODE RENCONTRE

MAXIMUM: 18 tables rectangulaires | 95 chaises

